DLP 23-7-85537860

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE



BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 105 F Régisseur Recettes D.D.A. CCP DIJON 3405 12 K

☎ (80)22.19.38 ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 18 - 18 juillet 1985

BETTERAVES

MALADIES :

STRATEGIE GENERALE DE LUTTE

- L'Oïdium et la Cercosporiose sont les deux principales maladies rencontrées en Bourgogne et Franche-Comté. La Rouille s'est développée en fin de saison au cours de la campagne précédente.
- **Réalisez une intervention dès l'observation des premiers symptômes d'Oïdium ou de Cercosporiose : Dans tous les cas la spécialité devra être également efficace sur l'Oïdium.**
- **Envisagez un renouvellement avec une spécialité polyvalente, environ trois semaines après le premier traitement, si la culture peut encore compter sur un mois et demi de végétation.**
- Les spécialités actuellement autorisées contre les maladies de la betterave sont :

	MATIERES ACTIVES	SPECIALITES COMMERCIALES	Dose homologuée (kg/ha) Cerco-	Oïdium	Ramu-	Rouille
SPECIFIQUES	bénomyl, carbendazime	nombreuses spécialités	0,3			
	thiabendazole	TEBUZATE	0,2			
	méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	2,0			
	fentine acétate + manèbe	BRESTAN 10	2,5		2,5	
	soufre micronisé	MICROTHIOL, THIOVIT..		8,0		
	carb. + manèbe + soufre	BLEDOR 3, VOLNEBE		8,0		
	fénarimol	RUBIGAN		1,0		
	triadiméfon	BAYLETON 25		1,0		
	carb. + triadiméfon	BAYLETON TOTAL	1,0	1,0		
POLYVALENTS	manèbe + thioph. méthyl + Soufre	PELTISAN	8,0	8,0		
	thioph. méthyl + Soufre	PELT. S	8,0	8,0		
	carb. + fénarimol + manèbe	RIMIDINE +	2,5	2,5		
	fentine hydrox. + soufre	TOPSUC	7,0	7,0	7,0	
	mancozèbe	DITHANE LF	7,0		7,0	7,0
		SANDOZEBE	4,5		4,5	4,5
	carb. + mancozèbe + fenpropimorphe	CORVET CM	2,0	2,0	2,0	2,0

SITUATION ACTUELLE : **Absence de symptômes de maladies. A surveiller.**

P29

Attention : Ne pas confondre les symptômes de maladies (Cercosporiose) avec :

- des taches noires observées sur feuilles depuis environ le 25 juin : l'origine est due à une bactérie
- des taches noires associées à une décoloration de la bordure des feuilles externes, et dont l'origine est une carence en magnésie.

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONCEY - N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD.

M A I S

PYRALE **:** Les préconisations du dernier bulletin restent valables.

Les dépôts de pontes ont atteint leur maximum autour du 12 juillet, donc des éclosions massives se produiront vers le 18-19 juillet.

Les interventions doivent être effectuées avant le 20 juillet.

- Maïs n'ayant pas atteint le stade 8 feuilles : Protection avec un des pyréthrinoïdes liquides autorisés.
- Maïs ayant dépassé le stade 8 feuilles : Insecticides sous forme granulée.

PUCERONS **:**

Les populations de Métopolophium dirhodum et de Sitobion avenae sont toujours présentes sur le feuillage, leur niveau est sans danger pour le maïs.

Dans certains secteurs (Haute-Saône notamment), arrivée des Rhopalosiphum padi sur panicules mâles, les infestations sont de faible importance.

Actuellement, **il est inutile d'intervenir**, mais il est conseillé de suivre l'évolution des populations de pucerons sur les parcelles et plus particulièrement sur celles traitées avec un insecticide liquide contre la Pyrale.

C O L Z A

MALADIES **:** Brûlage et enfouissement des pailles et des résidus de récolte limitent la conservation et l'extension de maladies (Cylindrosporiose - Phoma).

DESHERBAGE **:**

- **La technique de base est l'utilisation de désherbants au moment du semis :** (pré-semis, post-semis-prelevée)
  La plupart des produits utilisables en post-levée n'ont qu'une efficacité limitée contre les dicotylédones.
- **Quelles nouveautés pour cette prochaine campagne ?**
  - pas de nouvelle matière active
  - un changement de formulation et de doses pour DEVRINOL : DEVRINOL FL dont la fourchette d'utilisation est de 2,2 à 2,8 l.
  - encore un changement de préconisation pour BUTISAN S ; dans le cas d'utilisation en post-levée; la période d'application est avancée : "stade cotylédons étalés-1ère feuille pointante".

Herbicides utilisables :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	O B S E R V A T I O N S
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2, 5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement après le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées, sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
			Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante", dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres. Pas de renseignements.	

GROSSE ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Au cours de la dernière campagne, ces deux ravageurs ont été peu importants :

- Le vol d'altise est tardif et faible : (du 25/09 au 3/10) excepté le Sud de la Saône-et-Loire.
- Le vol de charançons du bourgeon terminal s'étale du 15/10 au 15/11, mais sans pic marqué de captures. Il n'y a pas de pontes donc pas de larves.

- LES PRECONISATIONS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE SONT RECONDUITES

- UTILISATION D'UN INSECTICIDE MICROGRANULE AU SEMIS :

  . La protection contre les altises est bonne, mais il faut surveiller les parcelles au moment de la levée : en conditions sèches une intervention insecticide en pulvérisation peut être nécessaire et elle doit être faite rapidement (morsures dues aux adultes)

  . La protection contre le charançon du bourgeon terminal est insuffisante : Il est nécessaire de prévoir une intervention insecticide en pulvérisation en fonction des captures (suivre les Avertissements Agricoles)

  . Les spécialités utilisables : (Doses aux 100 m linéaires)

CURATER	30 à 40 g	DACAMOX 5G	30 g
COUNTER 2G	33 g	DELTANET	40 g

- REALISATION DE TRAITEMENTS EN PULVERISATION CONTRE LES ADULTES :

  . Préférer les spécialités du type pyréthrinoïdes

  . Les efficacités obtenues sont bonnes. En présence des deux ravageurs, deux traitements insecticides sont le plus souvent nécessaires : pour les positionner suivre les Avertissements Agricoles

- REALISATION DE TRAITEMENTS EN PULVERISATION CONTRE LES LARVES D'ALTISES et de CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL :

  Il s'agit d'une solution de rattrapage dont l'efficacité est irrégulière et la réalisation pratique difficile. Cependant de telles applications peuvent être nécessaires en cas d'infestations de larves dues à différentes raisons.

EN CONCULSION : LE CHOIX D'UNE TECHNIQUE DE PROTECTION DOIT TENIR COMPTE :

- Des ravageurs régulièrement observés sur le secteur : altises, charançons du bourgeon terminal mouches du chou
- De l'équipement disponible et de l'organisation du travail sur l'exploitation
- Des avantages et des inconvénients des différentes possibilités préconisées.

Lorsque ce choix est fait, en déduire les contraintes de la technique retenue, et définir les périodes critiques où il faut être particulièrement présent sur les parcelles.

P 30

*

* *

RAVAGEURS DU COLZA A L'AUTOMNE et PROTECTION INSECTICIDE

Le complexe des ravageurs du colza à l'automne se compose :

- des adultes et des larves de la grosse altise
- des larves de charançons du bourgeon terminal
- des larves de la mouche du chou
- des larves de tenthrèdes.

Selon les années, les différentes composantes de ce complexe ont une importance variable. Les altises et les charançons du bourgeon terminal ont été les principaux ravageurs, pendant les trois années de 1980 à 1982 ; puis ensuite de 1983 à 1984, les larves de la mouche du chou ont été fréquemment observées, alors que les deux ravageurs précédents ont été très peu présents en culture.

Compte tenu de cette situation, quel type de protection choisir à l'automne ?

MOUCHE DU CHOU

- LA SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE

Les caractéristiques suivantes peuvent être retenues :

- La présence de larves est notée dans tous les départements de la Circonscription
- La période d'observation de ces larves est de début octobre à courant décembre
- La fréquence des parcelles attaquées est élevée ; ainsi en Côte-d'Or (70 parcelles observées) et dans le Jura (26 parcelles observées) la présence de la mouche du chou est notée dans 3 parcelles sur 4
- Cependant l'intensité des attaques est le plus souvent faible.
  Côte-d'Or : sur 70 parcelles, 50 ont des niveaux d'attaque faibles
  20 sont attaquées plus fortement (dont 2 avec de nombreux pieds sectionnés)
- Les parcelles semées après le 7/09 n'ont pas de fortes intensités d'attaques
- Quel niveau de dégâts attribuer à la mouche du chou au cours de la campagne 84/85 ?
  - Dans les situations où les pivots sont sectionnés, ils peuvent être très importants.
  - Dans les autres situations ils sont difficiles à estimer. Dans les conditions de l'automne 1984 l'implantation lente des cultures (début octobre de nombreuses parcelles sont au stade cotylédonnaire-1ère feuille naissante) est certainement un facteur favorable à des dégâts provoqués par les larves de la mouche du chou. De même que la période froide du 10 au 02/02 qui a pu soulever certains pieds mal enracinés (attaques sur les pivots).
    En contre partie la bonne alimentation en eau pendant toute la durée du cycle végétatif et notamment la période de remplissage des grains est certainement un facteur défavorable à des dégâts.

- LES MOYENS DE LUTTE : PAS DE NOUVEAUTE DEPUIS LA CAMPAGNE PRECEDENTE

- **Eviter les semis trop précoces** (qui sont généralement les plus fréquemment et les plus gravement attaqués) **mais rester dans la période habituellement conseillée dans la région, c'est-à-dire du 25/8 au 10/9 environ.**

- **Actuellement la seul possibilité de lutte contre la mouche du chou est l'utilisation du CURATER à la dose de 30 à 40 g au 100 ml, mais son efficacité peut être irrégulière en conditions sèches.**

ATTENTION : **Les traitements spécifiques en pulvérisation réalisés au stade B1 du colza ou lorsque les asticots sont observés en cultures, sont déconseillés.**

Il est prématuré de généraliser les résultats obtenus dans un essai au cours d'une campagne (traitement au stade B1).

.../..